



07.05.2010 09:53



A la une

Nouvelles culturelles

Offres d'emploi

Appels à projets,
concours

Le projet plurio.net

Le réseau plurio.net

La coopération

plurio.net

Contacts

Accueil » **Nouvelles culturelles**[retourner](#)[ShareThis](#)**L'association CULTUR'ALL a mis en place le passeport culturel au Luxembourg****Le droit à la culture**

Reconnaissant que toute personne est « sujet de culture », l'association **CULTUR'ALL**, créée en décembre 2008, a pour objet

- de **sensibiliser** la société et les responsables politiques,
- de **promouvoir** l'accès à toute forme de culture pour les personnes qui en sont éloignées,
- d'**encourager** la participation,
- de **promouvoir** la diversité culturelle, ainsi que la médiation culturelle et le développement de synergies entre le politique, le culturel et le social.

Kulturpass

La première initiative concrète de l'asbl **CULTUR'ALL** est la mise en place du **Kulturpass**. Ce passeport culturel donne **accès gratuitement** aux musées partenaires du projet, respectivement aux spectacles et manifestations des opérateurs culturels partenaires au **prix de 1,50 €** dans la limite des places mises à disposition. Le Kulturpass est valable sans restriction d'horaires ni de programmation.

Voici la liste des [partenaires culturels](#) actuels.



kulturpass

Bénéficiaires et démarches

Les personnes résidant au Luxembourg qui répondent aux critères d'attribution de l'**Allocation de Vie Chère** versée par l'Etat et fixée annuellement par le Conseil de gouvernement.

Les **demandeurs de protection internationale** en attente d'une décision et les **déboutés bénéficiant d'un statut de tolérance**.

Valable un an, le Kulturpass existe en deux versions. **Individuel** et nominatif, il peut également être **associatif**. Sous réserve d'acceptation, il est alors réservé aux associations conventionnées avec **CULTUR'ALL** dont l'objet est la lutte contre l'exclusion sociale.

Le Kulturpass est délivré **gratuitement** sur demande, soit par le biais d'un formulaire envoyé par le [Fonds National de Solidarité](#) aux bénéficiaires de l'Allocation de Vie Chère, soit sur base d'une demande formulée et justifiée par un partenaire social du projet.

Voici la liste des [partenaires sociaux](#).

Partenaires

L'action de l'asbl cultur'all repose sur un double partenariat avec les [acteurs sociaux](#) d'une part (Etat, communes, associations et particulièrement le Fonds National de Solidarité) et les [opérateurs culturels](#) d'autre part (musées, théâtres, salles de spectacles, centres culturels – publics ou privés). Une **convention** particulière précise à chaque fois les engagements pris de part et d'autre.

Le **rôle** des partenaires sociaux et culturels est de **sensibiliser les bénéficiaires potentiels du Kulturpass** et, à terme, de **mettre en place une médiation culturelle adéquate**.



partenaires plurio.net:



Projet cofinancé par le

Fonds européen de
développement régional
dans le cadre du
programme INTERREG IVA
Grande Région.



L'Union européenne investit
dans votre avenir.

www.culturall.lu

CULTUR'ALL:

BP 412
L-2014 Luxembourg

Siège social:

8, rue de la barrière
L-1215 Luxembourg
Tel : 621 43 06 02

Mail : [info\(at\)culturall.lu](mailto:info(at)culturall.lu)

[retourner](#)



[home](#) | [contact](#) | [recherche](#) | [sitemap](#) | [mentions](#)